le fil de Comète
CONCERTATION - MÉDIATION - TERRITOIRES

N°17 – Mai 2002
REPERE

Partager un diagnostic

Pour développer un partenariat fructueux, autant partir sur de bonnes bases. L'élaboration d'un diagnostic partagé est le premier pas d'une démarche de gestion concertée. L'enjeu est ici de se mettre d'accord sur un certain nombre de constats, en partageant les connaissances dont chacun dispose déjà. La qualité de ce diagnostic tiendra autant à sa précision et à sa pertinence qu'à l'identification des points d'accord et de désaccord entre les partenaires.

Données « froides » et données « chaudes »

Il ne faut pas confondre animation et ingénierie. Ce n'est pas parce que l'on met de la matière grise technique dans un projet que l'on est dispensé d'en faire l'animation. Animer, c'est donner une âme, c'est apprendre à « vivre ensemble ».
Michel Dinet
ancien président de l'UNADEL

De nombreux acteurs ont l'habitude de confier ce type d'état des lieux à des experts auxquels ils accordent leur confiance pour énoncer « ce qui est » puis « ce qui doit être ». Mais dans une optique de concertation, on va reconnaître la qualité d'expert au groupe des partenaires. C'est qu'il faut prendre en compte simultanément les données « froides » (scientifiques, techniques et objectives) et les données « chaudes » (humaines, subjectives). Ni la science ni la technique ne peuvent arbitrer les éventuelles divergences entre des partenaires qui ont chacun des points de vue différents et légitimes. Et bien souvent cette diversité permet de réaliser un diagnostic riche et ouvert. Bien entendu les partenaires feront appel à des expertises techniques ou scientifiques sur certains points qu'ils maîtrisent moins bien et qu'ils auront identifiés ensemble.

Constater et mobiliser

La réalisation d'un diagnostic partagé vise plusieurs objectifs complémentaires :

- créer une base de culture et de connaissances communes,
- valoriser les connaissances déjà acquises par les uns et les autres,
- repérer les manques de connaissances que l'on envisagera par la suite de combler,
- apprendre aux partenaires à travailler ensemble avant de les inviter à se projeter dans l'avenir en définissant des objectifs partagés,
- disposer d'un état des lieux pour définir les objectifs de travail et évaluer à terme les résultats obtenus.

Commencer... pour évoluer

Le partenariat, guide pour un projet local,
Contrechamp et Cedag
ANDA Irrimieux
2001, 46 pages

Contact : Anda, 27 av. de Villiers, 75017 Paris. anda@francenet.fr.

Pour initier ce travail, le porteur de projet gagnera en légitimité comme animateur du partenariat en n'imposant pas son point de vue, mais en utilisant une ébauche de diagnostic permettant la discussion. Le fait qu'une partie de son contenu soit contestée n'est pas une preuve de faiblesse : au contraire ! D'ailleurs, le diagnostic ne peut se réaliser en une fois : il faut du temps pour repérer les informations manquantes, les rassembler, s'accorder sur elles. Mais il est bon qu'il fasse l'objet d'un document synthétique validé par tous. Cela n'interdira pas aux partenaires d'y revenir par la suite en fonction de l'évolution du contexte, et à moyen terme dans le cadre d'une évaluation de l'action.

Les activités du réseau Comète ont bénéficié du concours financier de l'Union européenne du ministère de l'Agriculture et de la Pêche et du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Retrouvez le Fil de Comète sur le site http://www.comete.prd.fr

••••••••••••••VU, LU, ENTENDU

Repères pour l'Agenda 21 local

« D'ici à 1996, la plupart des collectivités locales de tous les pays devraient mettre en place un mécanisme de consultation de la population et parvenir à un consensus sur un programme Action 21 à l'échelon de la collectivité ». Extrait de «Action 21. Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Déclaration de principes relatifs aux forêts », Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, *Nations Unies*, New York, 1993.

En France, la démarche Agenda 21 local a tardé à démarrer jusqu'en 1996. Pour les auteurs « le manque d'information et de sensibilisation de la société française au développement durable et l'absence d'une culture environnementale et démocratique locale forte » explique le désintérêt public. L'apparition des chartes de PNR et de pays, contrat d'agglomération…toutes ces démarches qui inscrivent la concertation pour le développement durable auront sans doute contribué à son démarrage. Reste que le manque de définition, de cadre méthodologique et d'outils rend l'exercice difficile et produit des situations diverses. Ce guide dessine les contours de l'Agenda 21 local, illustré par l'exemple des expérimentations en France. Coméliau, Holec et Piéchaud.

Repères pour l'Agenda 21 local. 4D. 132 pages. Disponible sur http://www.association4d.org. NB : guide utile s'il vous faut réviser sur un thème (re)devenu d'actualité : le développement durable.

Sciences économiques et environnement

A signaler la publication d'un premier appel à propositions de recherches du programme « Sciences économiques et environnement » (S3E). Six thèmes pour cet appel 2002 dont la qualification des paysages pour une valorisation économique, la valeur implicite des biens environnementaux dans les choix d'infrastructures de transport, aménités des espaces urbains… Date de clôture : 12 juillet 2002. Informations complètes sur le site http://www.environnement.gouv.fr.

Perceptions publiques des biotechnologies agricoles en Europe

Voici un rapport aux résultats surprenants sur la réalité des inquiétudes du public sur les OGM. Le moins informé entre l'homme de la rue et les institutions serait… ces dernières : elles méconnaissent le niveau d'information, donc d'inquiétude réel, du public qu'elles pensent devoir éduquer. Or ce n'est pas là qu'elles sont attendues, mais, entre autres, sur l'écoute et la reconnaissance de l'opinion publique, pour un débat plus (sic) constructif.

Extrait : « Pour restaurer la confiance du public dans les institutions de contrôle, on a tendance à penser qu'il suffit d'améliorer les stratégies de communication (…) mais les résultats présentés ici démontrent que pour restaurer la confiance de meilleures stratégies de relations publiques ne suffiraient pas. Les institutions ont besoin de démontrer leur capacité à gérer les risques de façon adéquate à travers un comportement cohérent sur une longue période ».

Egalement : « L'étude confirme les résultats d'autres recherches dans ce domaine qui démontrent que les individus s'engagent activement dans l'interprétation et l'évaluation de formes multiples de médiation et d'information (…). Ainsi les citoyens ne peuvent pas être caractérisés comme des victimes qui absorbent passivement les messages assénés par les mass médias ».

Rapport intégral et résumé accessibles sur le site du PABE (Public Perceptions of Agricultural Biotechnologies in Europe).

Réseau TEE. Rapport 2002

Parution du rapport 2002 sur le dispositif Nouveaux Services – Emplois Jeunes en Ile de France dans le domaine de l'environnement par le réseau TEE IdF. Disponible sur le site www.emploisjeunes-idf.org.

••••••••••••••••C'EST TOUT NET

http://www.clcbe.com

Le site du Comité de Liaison des Comités de Bassin d'Emploi propose une lettre électronique, CBE Hebdo. Infos sur le réseau, brèves sur le monde du développement local, de l'emploi et la formation et sur la démocratie locale… Voici en quatre pages une source fiable d'infos et de références utiles. On regrette que la mise en ligne des numéros se fasse avec un décalage de quelques semaines.

http://www.caissedesdepots.fr

Toujours dans le domaine institutionnel, voici un site qui vit à deux vitesses, celles du HTML et de Flash. Cela ne vous évoque rien ? Visitez donc le site en HTML puis en Flash et vous comprendrez ce que naviguer veut dire. Cette « vénérable institution » possède une filiale, CDC-TIC experte en développement numérique des territoires. La CDC-TIC a pour mission de sensibiliser les élus et de créer, d'ici 2003, 400 espaces publics numériques ou « Cyber-bases », lieux de rencontre et d'apprentissage des TIC pour tous publics. A voir sur http://www.cdc-tic.fr.

••••••••••••••••••••••AGENDA

Transmettre en formation

6 & 7 juin, Paris

Colloque organisé par la revue Sciences humaines et Demos sur la transmission des savoirs et des compétences dans le cadre de l'éducation, de la formation et de l'entreprise. Cette rencontre fera intervenir des grands témoins de renom, Marc Ferro, Edgard Morin, Philippe Meirieu. La première journée sera consacrée aux savoirs et aux valeurs à transmettre dans une société travaillée par l'idée de transmission, la seconde aux outils et dispositifs de la transmission. Rens : Christina Ferreira au 01 44 94 16 16 et cferreira@demos.fr. Programme disponible sur http://www.demos.fr/pop_forum_sce.asp.

Les nouveaux pays : mode d'emploi

11 & 12 juin, Paris

Conférence organisée par l'IMDL (Institut des Managers du Développement Local) : maîtriser les différentes étapes de l'élaboration de la Charte de territoires, passer du projet de pays à la contractualisation, préparer le plan d'action…Rens. : Catherine Rossein au 01 53 02 27 50 et imdl@wanadoo.fr.

Journée « PLIE – Pays »

19 juin, Paris

Journée technique du réseau des PLIE sur l'intégration d'un Plie comme action dans la politique du Pays. Intervention d'un juriste et d'un représentant de Mairie-Conseils, des directeurs de Plie du Pays de Brest, du Val de Lorraine et de l'Authunois Morvan. Rens. : Centre de ressources Europlie au 02 41 74 98 62 et contact@europlie.asso.fr.

Assemblée générale du Cedag

19 juin, Rennes

Le Cedag a également retenu le thème des pays pour son AG, « Les Pays : quels enjeux pour les agriculteurs ? », thème qui aura marqué ses derniers travaux. Rens. : Béatrice Mégret au 02 99 54 63 00 et cedag@cedag.fr. Programme disponible sur http://www.comete.prd.fr.

Le Fil de Comète – Responsable : Hervé Cogné – Contact : Catherine Charbonnier
Cedag - Comète - 73, rue de Saint Brieuc - CS 56 520 - 35065 Rennes Cedex – Téléphone : 02 99 54 63 00, télécopie : 02 99 54 63 09, comete@cedag.fr
Diffusion uniquement par e-mail. Archives et abonnement sur le site http://www.comete.prd.fr